



**Roger GIL**

Directeur, directeur site de Poitiers

**Maryse FIORENZA-GASQ**

Directeur Adjoint, directeur site de Limoges

**Bernard BIOULAC**

Directeur Adjoint, directeur site de Bordeaux

**Contact**

[m.lebihan@chu-poitiers.fr](mailto:m.lebihan@chu-poitiers.fr)

05.49.44.40.18

Directions et Référents éthiques des EHPAD de Nouvelle-Aquitaine

Poitiers le 1<sup>er</sup> avril 2020

**Objet** : Accompagnement des personnes en fin de vie en EHPAD

La cellule régionale de soutien éthique de l'Espace de Réflexion Éthique de Nouvelle-Aquitaine (ERENA) a pu prendre la mesure de l'ampleur des tâches de vos équipes tant sur le plan quantitatif que sur le plan émotionnel et les questionnements que vous nous transmettez témoignent de la sollicitude que vous manifestez à l'égard des résidents comme aux doutes qui légitimement vous assaillent dans le lourd climat de cette pandémie.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) est tenue régulièrement au courant des propositions que nous vous avons faites suite à vos saisines. Aussi est-ce en plein accord avec elle que nous voudrions évoquer l'accompagnement des résidents en fin de vie. L'impérieuse nécessité de protéger les résidents en raison de leur vulnérabilité au Covid-19, tout comme leur propension à développer des formes graves, a certes nécessité les mesures de suspension des visites dont on peut concevoir l'épreuve qu'elles représentent pour les proches et pour les personnels. Il s'agissait d'abord d'épargner aux résidents l'entrée du virus dans les EHPAD. L'accompagnement a dû être reconfiguré. Nombre d'EHPAD ont pu s'adapter à cette situation douloureuse en remplaçant les visites par un accompagnement des résidents par le téléphone mais aussi par les moyens modernes de communication associant parole et images. Cette adaptation de l'accompagnement a toutefois ses limites. Des personnes âgées sont en fin de vie pour d'autres affections que le Covid-19. Dans quelques EHPAD le Covid-19 s'est introduit. Comment dès lors gérer l'accompagnement de fin de vie ? Il devient impossible pour les proches de communiquer, par le téléphone ou par des applications vidéo, avec leur père, leur mère, leur conjoint, leur compagnon lorsque la vigilance est fluctuante, la parole rare ou difficilement compréhensible, la fatigue extrême. Quand surviennent les moments ultimes, quand la demande de la famille se fait pressante, comment refuser alors la présence physique d'un proche auprès de son parent en fin de vie ? Certes il sera difficile d'autoriser la présence de plus d'une personne et il faudra sans doute se limiter à une visite par jour ; il faudra avoir l'accord de l'équipe et du médecin ; la durée de la présence devra être limitée ; les mesures de sécurité adaptées devront être mises en œuvre de manière scrupuleuse, car si le Covid-19 est entré dans l'établissement, il faudra éviter et la contamination des résidents non atteints et la contamination qui pourrait provenir des résidents malades. L'Agence Régionale de Santé apportera alors aux EHPAD les moyens nécessaires au respect de ces prescriptions. Reste le choix de la personne qui visitera le résident en fin de vie et qui deviendra le représentant des proches car tous ne seront pas admis. L'accord de la personne de confiance sera certainement souhaitable. Il ne peut être exclu, si la période terminale se prolonge quelques jours, que le proche admis à visiter soit différent d'un jour à l'autre. Ces dispositions ne peuvent être laissées qu'à votre bon sens tout en sachant que la limitation stricte de cette exception de visite et le respect absolu des mesures de sécurité ont pour objectif impératif d'encadrer le risque de contagiosité.



Espace de Réflexion Éthique  
de Nouvelle-Aquitaine  
BORDEAUX LIMOGES POITIERS

Ces dispositions devraient permettre d'adoucir quelque peu les épreuves de fin de vie tant pour les malades que pour les proches, même si hélas la pandémie impose ses contraintes. Ces dispositions pourraient aussi permettre d'alléger la charge émotionnelle qui pèse sur les équipes travaillant en EHPAD et dont il faut considérer les exigences physiques et psychologiques de leur mission au service des plus vulnérables.

La cellule de soutien éthique de l'ERENA reste, en lien avec l'ARS, à votre écoute.

En lien avec le Dr Maryse  
FIORENZA-GASQ et le Pr Bernard  
BIOULAC

Roger GIL

Directeur de l'ERENA

Espace de Réflexion Éthique Nouvelle Aquitaine – Site de POITIERS  
CHU de POITIERS – 2 rue de la Milétrie – CS 90577 - 86021 POITIERS CÉDEX  
Contact : ☎ : 05 49 44 40 18 — Courriel : [erena.poitiers@chu-poitiers.fr](mailto:erena.poitiers@chu-poitiers.fr)